

solutions
services
pour une relation plus simple au quotidien

Vous avez des
difficultés pour
financer votre
complémentaire
santé ?



***Votre CPAM
peut vous aider >>>***



Besoin d'une complémentaire santé ?

- Vous bénéficiez d'une aide à la complémentaire santé sous la forme d'un chèque santé
- ou
- Vos ressources sont légèrement supérieures au plafond fixé pour bénéficier du chèque

Dans ces deux cas, la CPAM de l'Oise vous propose de réexaminer votre situation. Une aide financière supplémentaire peut être accordée afin de prendre en charge une partie de votre cotisation annuelle auprès d'un organisme complémentaire de santé (mutuelle, assurance, institution de prévoyance).

Votre démarche...

Complétez le formulaire "*Demande d'aide financière*" que vous obtiendrez dans l'un des accueils de votre CPAM ou par téléphone au 3646.

*L'Assurance Maladie de l'Oise,
assureur solidaire en santé.*